



AVIS PUBLIC

Relevé des ventes de biens à titre onéreux

AVIS PUBLIC est par les présentes donné, conformément aux dispositions de l'article 28, alinéa 1.0.1, de la *Loi sur les cités et villes* que la Ville de Mont-Joli a aliéné les biens suivants à titre onéreux dans le cadre d'ententes de gré à gré :

Le bien	Le prix	L'acquéreur
Le lot 4 596 000	38 750.08\$	Gestion Gino Ouellet Inc.
Le lot 3 755 978	15 283,76\$	Monsieur Rodrigue Lepage

Donné à Mont-Joli, ce 2^{ième} jour de juillet 2019

Kathleen Bossé, OMA
Greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Kathleen Bossé, en ma qualité de greffière de la Ville de Mont-Joli, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public ci-haut présenté en affichant une copie à l'Hôtel-de-Ville de Mont-Joli entre 8h et 12h et entre 13h15 et 16h30 le 2^{ème} jour de juillet 2019 et en le publiant dans le Journal L'Avantage du 10 juillet 2019.

Kathleen Bossé
Greffière